

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 14 novembre 2023 à 18h00

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	
2 AIX-LES-BAINS	T CAMUS Gilles	Pouvoir de Marina FERRARI
3 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
4 AIX-LES-BAINS	T DUBOUCHET-REVOL Karine	Arrivée après la 1 ^{re} délibération
5 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
6 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
7 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	Pouvoir de Claudie FRAYSSE
8 AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	Arrivée après la 1 ^{re} délibération
		Pouvoir de Lucie DAL PALU
9 AIX-LES-BAINS	T MOREAUX-JOUANNET Isabelle	
10 AIX-LES-BAINS	T MOUGNIOTTE Alain	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
11 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
12 AIX-LES-BAINS	T POILLEUX Nicolas	
13 AIX-LES-BAINS	T VAIRYO Nicolas	
14 BOURDEAU	S ARDOUVIN Michel	
15 BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
16 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T JACQUIER Nicolas	Pouvoir de Danièle BEAUX-SPEYSER
17 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
18 ENTRELACS	T COCHET Claire	
19 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
20 ENTRELACS	T GRANGE Yves	
21 GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
22 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	
23 GRESY-SUR-AIX	T POURCHASSE Patrick	
24 GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
25 LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
26 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	
27 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
28 MERY	T FONTAINE Nathalie	
29 MERY	T ROULET Stéphane	
30 MOUXY	T FILIPPI Laurent	
31 MOUXY	T RAVANNE Catherine	
32 PUGNY CHATENOD	T CROUZEVIALLE Bruno	
33 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
34 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
35 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
36 TRESSERVE	T ROUSSEL Christian	
37 TREVIGNIN	T CHAPUIS Nicolas	
38 VIVIERS-DU-LAC	T AGUETTAZ Robert	
39 VIVIERS-DU-LAC	T SCAPOLAN Martine	
40 VOGLANS	T BERNON Martine	Pouvoir d'Yves MERCIER

17 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	BRAUER Michelle
BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc
MOTZ	CLERC Daniel
SERRIERES EN CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte
VIONS	ARRAGAIN Manuel

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 novembre 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 22 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 38 présents et 8 procurations

Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

DÉLIBÉRATION

N° : 2 Année : 2023

Exécutoire le : **16 NOV. 2023**

Publiée / Notifiée le : **16 NOV. 2023**

Visée le : **16 NOV. 2023**

FINANCES

Actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021-2026

Le Plan Pluriannuel d'Investissement voté le 25 mai 2021 nécessite d'être réabordé du fait de la crise sanitaire et de l'évolution économique qui a suivi. Ainsi, les conditions économiques ont fortement été impactées tant dans la réalisation des financements de Grand Lac, que dans les coûts et pratiques liés à nos dépenses (pénuries, augmentations de tarifs...). Par ailleurs, les priorités et les calendriers ont évolué et une actualisation pour la seconde partie du mandat est nécessaire.

Dans ce contexte, un travail de discussion et d'échanges sur les objectifs du Plan Pluriannuel d'Investissement a été engagé en avril 2023.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement est un outil de mesure et de maîtrise financière des projets de l'intercommunalité. En lien avec le projet de territoire qui définit l'ambition du mandat, il mobilise des moyens et des financements sur la base de la capacité à investir de l'intercommunalité.

Si le PPI n'est qu'un outil, il importe de :

- Définir le montant des ressources allouées aux projets d'investissement,
- Contrôler l'allocation et le redéploiement des moyens afin d'assurer la réalisation des enveloppes projetées.
- Mesurer les incidences pluriannuelles des réalisations, ainsi que les impacts en fonctionnement des projets engagés.

1. PPI : PRINCIPES GENERAUX

L'actualisation de la prospective en 2023 confirme l'opportunité de réaliser un Plan Pluriannuel d'Investissement d'un montant de 90 millions d'euros, en maintenant les hypothèses suivantes :

- Une augmentation du capital restant dû en fin de mandat de l'ordre de 30 M€, soit 41 M€ empruntés au cours de la période ;
- Un fonds de roulement maintenu à au moins 3 M€ ;
- Une capacité de désendettement inférieure à une durée de 8 ans ;
- Une épargne brute moyenne de 5,5 M€ ;
- Un taux de subvention moyen de 16%.

Le PPI actualisé prend en compte la période 2023 à 2026 avec un reste à réaliser de 64 millions d'euros, la réalisation 2021/2022 ayant totalisé 26 millions d'euros.

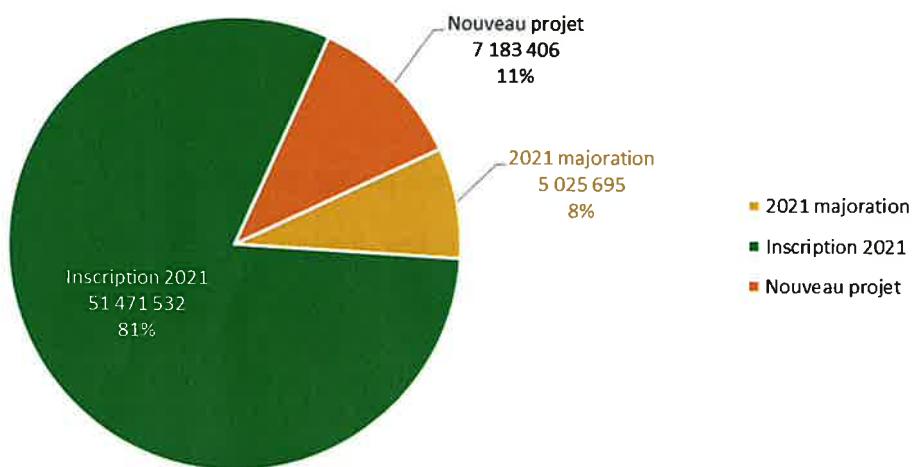
2. ACTUALISATION DU PPI

Les propositions des services et des VP référents ont été argumentées avec une notion de priorité et une temporalité indiquant la possibilité de réceptionner le projet avant le 31 décembre 2025.

Des axes de lectures complémentaires sont apparus comme nécessaires, au cours des discussions. Il s'agit notamment de la sécurisation et de l'entretien du patrimoine de Grand Lac. La transversalité de la transition énergétique est également désormais affichée en lien avec plusieurs thématiques.

Les propositions intègrent des projets nouveaux et des majorations d'enveloppes pour tenir compte de l'évolution des prix. Il se compose ainsi de :

- 7,2 millions de projets nouveaux,
- 5 millions de réévaluations d'enveloppes,
- 51 millions de projets issus de la programmation initiale



Parmi les nouveaux projets, sont proposés la réinstallation des aires de jeux du parc des Mottets, la reprise de la promenade du lac entre le Rowing et Terre Nue, ainsi que les pontons et la plage du Lido, le déploiement d'une enveloppe de 1 million d'euros pour le développement des installations de production d'énergie photovoltaïque, l'équipement d'une plage accessible aux personnes en situation de handicap et l'inscription du financement du réseau des eaux pluviales dans le cadre de la réhabilitation du quartier de Marlioz.

La répartition des enveloppes est projetée de la manière suivante :

	PPI initial	Réalisé 2021/2022	Reste à réaliser	Proposé 2023/2026	PPI actualisé
Agriculture	1 715 000	135 205	1 579 795	1 038 175	1 173 380
Aqualac	1 050 000	773 866	276 134	780 000	1 553 866
CIAS	306 000	180 000	126 000	688 000	868 000
Communication	70 000	75 241	-5 241	0	75 241
Divers	3 000 000	146 893	2 853 107	2 021 427	2 168 320
Eaux pluviales	4 571 120	2 776 627	1 794 493	2 567 484	5 344 111
Economie	639 179	358 731	280 448	135 000	493 731
Foncier	1 703 000	785 871	917 129	945 921	1 731 792
GEMAPI	14 637 246	1 555 251	13 081 995	6 100 634	7 655 885
Gens du voyage	1 940 000	1 291 313	648 687	120 000	1 411 313
Gymnases	3 045 000	1 725 357	1 319 643	2 048 034	3 773 391
Habitat	7 429 575	566 986	6 862 590	7 053 000	7 619 986
Informatique	340 000	137 994	202 006	529 000	666 994
MOA	9 027 000	4 216 121	4 810 879	2 944 875	7 160 996
Mobilités	8 529 189	2 117 025	6 412 164	8 310 459	10 427 484
Numérique	530 380	121 852	408 528	330 400	452 252
Patrimoine	2 110 000	365 009	1 744 991	3 762 311	4 127 320
Plages	140 000	4 303	135 697	1 095 000	1 099 303
Pompiers	5 947 400	412 887	5 534 513	5 240 000	5 652 887
Relais Grand Lac	15 000	18 130	-3 130	60 000	78 130
Relation usagers	0	0	0	35 000	35 000
SIG	0	0	0	45 000	45 000
Tourisme	3 952 000	2 402 806	1 549 194	4 122 500	6 525 306
Transition énergétique	1 845 000	0	1 845 000	2 115 413	2 115 413
Urbanisme	1 560 000	483 985	1 076 015	1 593 000	2 076 985
Valorisation déchets	14 300 000	4 964 299	9 335 701	10 000 000	14 964 299
Zones d'activités *	1 474 600	982 112	492 488	0	982 112
Totaux	89 876 689	26 597 862	63 278 827	63 680 633	90 278 495

* Les zones d'activités sont intégrées à compter de 2023 dans l'entretien du patrimoine.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- APPROUVE l'actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement,
- AUTORISE Monsieur le Président à mettre en exécution le Plan Pluriannuel d'Investissement.

Aix-les-Bains, le 14 novembre 2023

Le Président,
Renaud BERETTI



Le secrétaire de séance,
Florian MAITRE

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 40
- Présents et représentés : 48
- Votants : 48
- Pour : 48
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 2 : Actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021-2026 -

Date de transmission de l'acte : 16/11/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 16/11/2023

Numéro de l'acte : d4752 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20231114-d4752-DE

Date de décision : 14/11/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.6. Autres délibérations ou décisions

